



Changement de statut étudiant à salarié

Par **sarousse**, le **02/07/2012** à **11:57**

Bonjour,

J'aurais besoin d'un renseignement concernant le changement de statut d'étudiant à salarié,

Je suis algérienne étudiante en architecture à Paris et titulaire d'une carte de séjour étudiant délivrée ds le 94, j'ai déjà obtenu un diplôme de spécialisation approfondi en 2010 et je suis actuellement inscrite en Master Je viens de décrocher un cdi ds mon domaine d'étude, mais le salaire est de 1450 euro net, ce qui n'arrive pas à 1.5 fois le smic (je ne sais d'ailleurs pas exactement la vrai valeur net de 1.5 fois le smic) , pensez vous que le dossier puisse être recevable et si non, est ce que je peux encore me réinscrire et avoir une carte de séjour étudiant à la rentrée prochaine ou pas ?